

# Règlement Trophée des Dames 2006/2007

## **Article 1 :** Inscription et participation

Ce Championnat est ouvert à toutes les joueuses (à partir de minimes) licenciées Traditionnelles ou Promos. Cette compétition se joue en individuelle. Droits d'inscription : GRATUIT

## **Article 2 :** Déroulement de la compétition

Cette compétition se déroulera sur 2 tours au niveau départemental, 1 tour inter-départemental le 29 Avril contre la Nièvre et enfin 1 tour régional le 10 juin 2007 (date prévue pouvant être modifiée). Les dates des 2 premières journées : 9 décembre 2006 et le 20 janvier 2007. Ces dates ont été définies par le Comité de Saone et Loire et le Responsable de la commission Féminine. La compétition se déroulera le samedi après midi (à partir de 14h30).

Pour chaque journée, nous nous engageons à réunir un maximum de compétitrices.

Cette compétition doit être conviviale, comme les rencontres «vétérans», et il est envisagé de faire une petite réception après les matchs par le club recevant ou les joueuses elles-mêmes.

## **Article 3 :** Déroulement des rencontres

Suivant, le nombre d'inscrites et de niveaux, des tableaux seront réalisés si nécessaire

Les inscriptions doivent parvenir par courrier à :

Christian Lovati 31 rue Louis Juvet 71200 Le Creusot,

ou à envoyer par mail:

[christian.lovati@libertysurf.fr](mailto:christian.lovati@libertysurf.fr) le plus rapidement possible.

## **Article 4 :** Attribution des points

Des points seront attribués lors des 2 tours départementaux et un classement final sera réalisé.

## **Article 5 :** Classements autorisés

Le classement de ces joueuses doit être de NC (non classées) à classées 50 (classement officiel de début de saison). En cas de changement de classement au 1<sup>er</sup> Janvier, la (ou les) joueuse(s) sera(ont) autorisée(s) à continuer la compétition. Nous pouvons envisager quelques exceptions dans la mesure où cela servirait le développement de la pratique féminine du Tennis de Table (classement ...) à voir avec le comité et le responsable.

**Article 6 :** Phases finales (tour inter-département et régional)

Suivant le nombre de féminines inscrites en Saône et Loire, les meilleures seront convoquées à participer au tour inter-département.